



Monsieur Jean Paul Alduy
Président de la Communauté
D'Agglomération Têt Méditerranée
Perpignan

Mas Tayou
Voie des Flamants Roses
66140 Canet en Roussillon

Canet le 28 Mai 2003

Objet : Quelques idées sur la Gestion de l'Etang de Canet Saint Nazaire et des zones protégées

A- Définir les principales causes du comblement de l'Etang

- 1- La suppression des graus débouchant sur la mer ; le grau actuel ne fonctionne pas dans de bonnes conditions, les limons ne sont plus évacués .
- 2- La construction d'une digue et du barrage à poissons devant le grau existant . Cette digue empêche la libre circulation des eaux et accumule les alluvions, ils ne sont plus évacués vers la mer par vent de Tramontane.
- 3- La création d'un Réart démesuré et l'agrandissement inconsidéré de L'Agouille de la Mar qui amènent des limons , et quantités importantes de détritrus. Ces sédiments proviennent en grande partie des bassins versants.(vignes ,vergers, cultures diverses).
- 4- La disparition, par manque d'entretien du Réart d'origine, qui se jetait au Nord-Ouest, il permettait une meilleure circulation des eaux en provoquant des courants qui portaient les limons vers les Graus.
- 5- L'inexistence d'une sérieuse Gestion, depuis que le Conservatoire du Littoral en 1978 en avait donné la responsabilité aux communes de Canet et de Saint Nazaire.
- 6- L'erreur monumentale ; la construction de la départementale 81 entre Canet et Saint Cyprien, véritable barrage à limons.

A'- Solutions de gestion contre le comblement de l'Etang.

- 1- Ouvrir sur la mer un grau supplémentaire au Sud-Est qui existait déjà.(appelé canal des Allemands) Toujours visible.
- 2- Détruire la digue et le barrage à poissons. Les études élaborées par plusieurs professeurs sont unanimes sur ce problème essentiel ; il en va de la santé de l'Etang.
- 3- Eviter l'apport des alluvions par les cours d'eau en ; reboisant les rives des canaux et rivières qui se déversent dans l'Etang ; installer dans des endroits à

- définir, des grilles pour stopper les détritiques ; branchages, pneus, bidons, containers de toutes sortes, etc. (à nettoyer après des crues importantes).
- 4- Ouvrir sur la presqu'île formée par l'apport d'alluvions, par le Réart au Nord-Ouest, un canal afin d'augmenter une bonne circulation des eaux.
 - 5- Remettre en état le Réart d'origine depuis son raccord avec le Réart artificiel, jusqu'à son embouchure dans l'Etang. (1 kilomètre)

B- Définir les principales sources de pollution.

Cinq canaux ou rivières se jettent dans l'Etang. 22 stations d'épuration la plupart obsolètes, 12 caves coopératives, 130 caves vinicoles privées, dispersées sur le bassin versant, 6 villages, déversent bien souvent une partie de leurs eaux usées et de ruissellement dans ces canaux et rivières via l'Etang.

- 1- Le Réart, rivière principale, ne joue plus son rôle, en amenant régulièrement vers l'Etang l'eau non salée, par contre, lors de crues importantes, il transporte des eaux polluées et de nombreux déchets.
- 2- L'Agouille de la Mar, certainement le canal qui pollue le plus l'Etang, traverse 8 communes sur seulement 12 kilomètres, et pour son malheur, on lui a branché le canal d'Elne, autre source de pollution ; coût des travaux, 4 millions 600.000 euros.
- 3- Les autres canaux, La Fosseille, Le Cagareil, La Llobère, l'Aigoual, sont pollués à l'extrême.

Solution de gestion contre la pollution..

- 1- Faire vérifier par un organisme compétent, « La D.D.A.S.S. », si les rejets des mas, villas, campings, industries agricoles, qui longent ces cours d'eau sont en conformité avec les lois.
- 2- Répertoire des lieux de dépôts sauvages qui jouxtent les ruisseaux.
- 3- Vérifier que les structures qui récupèrent les eaux pluviales des communes sont adaptées. S'assurer du bon fonctionnement des stations d'épuration, si elles existent.
- 4- Faire des analyses bactériologiques, les publier ; la population a le droit d'être informée.
- 5- Nettoyage des cours d'eau et de l'Etang. Il est certain qu'il ne s'agit pas simplement de couper des roseaux, mais de débarrasser ces rivières des ordures qui s'y seront accumulées.
- 6- Relever l'état des lieux des environs de l'Etang et des zones protégées, supprimer les déchets.

C- Restaurer, aménager les milieux lagunaires et marins

- 1- Matériels indispensables au nettoyage de l'Etang et des zones protégées
 - a) Une barge pour accéder depuis l'Etang, aux zones sur berges, en vue d'éliminer les ordures qui s'y trouvent.

- b) Un camion pour accéder aux zones non inondées et enlever les débris.
- c) Une pelleteuse pour le nettoyage du Réart naturel, et pour l'ouverture d'un canal cité plus haut. L'île ainsi formée, protégerait la nidification .
- d) Un engin pour débarrasser les restes du ball-trap, du circuit motos, et les blocs de béton .

Tous ces travaux, une fois terminés, n'auraient plus à être renouvelés si l'on respecte les propositions énumérées au chapitre B'

2- Personnel de gestion. « Gardes du Littoral »

Les travaux terminés, la mise en place d'une surveillance continue de ces zones nous paraît indispensable. Créer des emplois de terrain, comme il en existe partout en France, 450 Gardes du Littoral source revue Rivages, Conservatoire Du Littoral. Agent d'entretien- Garde surveillant attiré sur le site- Garde Gestionnaire, responsable de la bonne santé des lieux- Technicien de gestion Assurant la direction des travaux.

- 3- Installer des structures plus performantes pour éviter la circulation des véhicules à moteurs dans le périmètre protégé.(Barrières avec cadenas, chicanes, etc)
- 4- Le financement de ces travaux pourraient être dirigés par le D.G.I.L.(réhabilitation intégrée des espaces côtiers et du rivage). Consulter également le Conseil Général , le Pays, l'Europe (Natura 2000).

CONCLUSIONS

Notre association, présente en permanence sur ce site remarquable reconnu par les instances Européennes, peut apporter de précieux renseignements aux organismes susceptibles de gérer ces espaces.

Nous sommes prêts à assumer des responsabilités importantes s'il nous en est fait la demande, il est temps d'arrêter les études et de passer à des actions concrètes

Il serait bon d'impliquer les élus des communes concernées par les travaux qui, nous l'espérons, ne tarderont pas à se mettre en route ; il est de leur devoir de respecter et de faire respecter ces espaces protégés, ils doivent penser à laisser à nos enfants une nature propre .Il n'y.a pas de fatalité, et en réponse à tous ceux qui pensent que la disparition de l'Etang est inéluctable, nous disons venez avec nous ,et ensemble, nous sauverons ce magnifique plan d'eau.

Veillez agréer Monsieur le Président nos sincères salutations

Françoise Sirol Présidente de l'Association.

F Sirol